

# Entraîneur-maître MAHG

## Description générale

L'entraîneur-maître est nommé par le Comité provincial initiation (CPI) et se rapporte à l'entraîneur-chef initiation régional (ECIR) de la région administrative dans laquelle évolue l'association de hockey mineur (AHM). L'entraîneur-maître est responsable de l'application, du respect et du bon fonctionnement du programme MAHG dans l'AHM où il est impliqué. Il maximise le développement et le mentorat des entraîneurs-initiation bénévoles de cette AHM. Tout cela, afin de maximiser le service offert à la clientèle, soit les jeunes hockeyeurs de 5-8 ans.

## Tâches spécifiques

- Véhicule les objectifs, les valeurs et la philosophie du programme auprès de l'AHM, des parents et des jeunes;
- Planifie et organise chacune des 20 leçons selon les exigences du programme;
- Collabore au calendrier annuel du secteur initiation, s'assure d'avoir les heures de glaces requises pour les différents niveaux afin de donner les 20 leçons;
- Dirige de façon dynamique les 20 leçons et coordonne le travail des entraîneurs-initiation avec les jeunes;
- S'assure de revoir les exercices et leçons avec les entraîneurs et bénévoles;
- S'assure que le climat d'apprentissage soit optimal avec des interventions efficaces et dynamiques auprès des jeunes;
- Offre le support nécessaire aux entraîneurs-initiation dans leur rôle en fonction de leur groupe de jeunes autant au niveau de leur formation que des techniques spécifiques du hockey;
- Agit en tant que consultant lors de la formation des équipes;
- Est une personne ressource pour les entraîneurs Pré-novices et Novices de son AHM durant toute la saison;
- Rend compte auprès de son association de hockey mineur, de l'entraîneur-chef initiation régional et de Hockey Québec, de toutes les informations requises et résultats attendus pour la bonne marche du programme.

# Formation, expérience et connaissances particulières

Les candidats recherchés devront :

- Être titulaire d'une formation en éducation physique ou en kinésiologie ou avoir une expérience pertinente avec compétences pédagogiques;
- Avoir été entraîneur-initiation ou suivre un stage initiation;
- Adhérer aux objectifs généraux du programme MAHG;
- Avoir une connaissance de la clientèle de l'initiation;
- Avoir joué au hockey;
- Maîtriser des habilités techniques du patinage et du maniement de la rondelle;
- Avoir suivi la formation entraîneur Introduction à la compétition 1 (IC1Q) est un atout.

Ils devront avoir les aptitudes professionnelles suivantes :

- Aptitudes à coordonner et à superviser;
- Capacité à travailler en équipe;
- Avoir un bon sens de l'organisation;
- Être bon communicateur;
- Être diplomate;
- Avoir du leadership;
- Être crédible et reconnu pour les compétences ci-dessus dans son milieu;
- Être autonome;
- Rigueur et respect des programmes, des processus.

## Formation

La formation initiale «Entraîneur-Maître» d'une durée de 2 jours est obligatoire.

La rencontre provinciale en janvier de chaque année est aussi obligatoire.

Les candidats n'ayant pas la certification entraîneur initiation devront suivre une formation supplémentaire d'entraîneur de base.